



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

34, chemin des Colombettes, case postale 18, CH-1211 Genève 20 (Suisse)
Ø (41-22) 338 91 11 – Télécopieur (Registre international des dessins et modèles industriels) : (41-22) 740 14 29
Messagerie électronique : intreg.mail@wipo.int – Internet : <http://www.OMPI.int>

ARRANGEMENT DE LA HAYE CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS

Interface de paiement électronique

1. Les utilisateurs du système de La Haye sont informés par le présent avis que, depuis le 5 novembre 2008, une interface électronique pour le paiement des taxes ("*E-Payment*") dues à l'égard de demandes ou enregistrements internationaux, telles que notifiées dans les lettres d'irrégularités ou toute autre communication de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), est disponible dans la rubrique "Services en ligne" du site Internet de l'OMPI dédié au système de La Haye.
2. Le service *E-Payment* peut être utilisé dans tous les cas où le Bureau international a indiqué dans une communication le montant des taxes dues dans le délai applicable.
3. Plus particulièrement, en ce qui concerne le système de La Haye, le service *E-Payment* peut être utilisé lorsqu'un *avis d'irrégularité* a été émis par le Bureau international et que des taxes sont dues à l'égard d'une demande internationale, d'une demande d'inscription d'un changement ou du renouvellement d'un enregistrement international.
4. Le paiement électronique peut être effectué par *carte de crédit* ou par le biais d'un *compte courant ouvert auprès de l'OMPI*. Un accusé de réception sera envoyé automatiquement.
5. Il sera naturellement toujours possible d'effectuer le règlement des taxes au moyen des modes de paiement habituels, c'est-à-dire soit par versement sur le compte bancaire ou le compte postal désigné de l'OMPI, soit par l'envoi d'instructions écrites sollicitant le prélèvement sur un compte courant ouvert auprès de l'OMPI.
6. Toute question relative au système *E-Payment* peut être adressée par courrier électronique à l'adresse suivante : e-payment@wipo.int. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site suivant : <http://www.wipo.int/hague/fr/>.

Le 2 décembre 2008